



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES :
AVANT LES VACANCES, ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES**

Arras, le 14 avril 2023

La période de vacances est traditionnellement propice aux cambriolages et aux vols par ruse. Jacques BILLANT, préfet du Pas-de-Calais, souhaite rappeler à la population les conseils de prudence à adopter :

Au quotidien :

- protégez votre domicile par un système de fermeture fiable ;
- soyez attentifs à vos clés ;
- soyez vigilants aux accès de votre domicile ;
- avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité ;
- ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

A l'approche des vacances :

- informez votre entourage de votre départ ;
- ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absence sur vos réseaux sociaux ;
- donnez l'impression que votre domicile est habité ;
- **ayez recours à l'opération tranquillité vacances. Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité peuvent surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence. Vous pouvez vous inscrire en ligne sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241> ou en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie de votre choix.**

Si vous êtes victime d'un cambriolage :

- prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie en composant le 17 ;
- si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque ;
- protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes d'enquêtes ;
- Une fois les constatations faites par la gendarmerie ou la police, déposez plainte en vous munissant d'une pièce d'identité. Il est possible de déposer une pré-plainte en ligne : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>;
- Faites opposition auprès de votre banque et déclarez le vol à votre assureur.

De plus amples informations sont disponibles dans le flyer en pièce jointe.

**Service Départemental
de la Communication Interministérielle**

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05

Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)